

Géopolitique du commerce illicite

Jean-François Fiorina s'entretient avec Alain Juillet



Alain Juillet : ni naïfs, ni paranoïaques, soyons plutôt lucides et réalistes, et admettons enfin une fois pour toutes que nous sommes entrés dans une guerre économique où tous les coups sont permis...

L'ALCCI, Association de lutte contre le commerce illicite, vient de voir le jour. A sa tête, Alain Juillet, Hervé Pierre et Dominique Lapprand, trois experts dans les domaines de la sécurité publique et de la protection des entreprises. L'ALCCI se fixe pour but d'informer, sensibiliser et aider les entreprises et les pouvoirs publics dans leur lutte contre ce fléau qui gangrène la planète et l'économie de tous les pays.

Alain Juillet, qui fut en octobre 2010 le premier invité des notes CLES, nous dévoile aujourd'hui les enjeux aussi gigantesques que méconnus de ce défi géopolitique criminel. Pour preuve, rien qu'en 2015, le commerce illicite a été évalué à 650 milliards de dollars, 2.000 milliards en incluant les flux financiers !

Vous avez été le premier invité des entretiens de géopolitique de Grenoble Ecole de Management (Pour une géopolitique des affaires, octobre 2010). Avant d'entrer de plain-pied dans le sujet du commerce illicite, quels sont, selon vous, les changements majeurs qui sont advenus sur la scène géopolitique depuis notre première rencontre en 2010 ?

ALCCI

Association de Lutte
Contre le Commerce Illicite

Après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, qui consacra la fin du monde bipolaire de la Guerre froide, on eut le règne unipolaire de l'hyperpuissance américaine, auquel succéda ensuite un monde multipolaire éclaté. Aujourd'hui, le positionnement impérial tant des Etats-Unis que de la Chine oblige tous les acteurs à se repositionner sur la scène internationale. Les Etats-Unis en reviennent à la doctrine Monroe, conjuguant tout à la fois un appareil militaire de loin le plus important de la planète, le maintien d'une position dominante et un repli sur eux-mêmes. La Chine, elle, achève son recentrage sur le développement de son marché intérieur, et affiche désormais clairement sa volonté d'expansion, notamment via une politique d'influence de grande ampleur. C'est donc un monde bipolaire d'un nouveau genre qui se profile sur l'horizon géopolitique. Face à cela, qu'observe-t-on ? Une Europe qui ne parvient pas à travailler en groupe – au moins sur un noyau plus resserré – et à résoudre ses contradictions internes en faisant émerger un réel projet politique. A cet égard, notons que le cas russe est extrêmement mal géré par les Européens. En suivant la ligne démocrate américaine qui veut que la Russie soit l'ennemi absolu, on est en train de pousser la Russie dans les bras de la Chine, alors que nous aurions tout intérêt à ancrer la Russie vers l'Europe, pour former un bloc puissant permettant de contrebalancer le poids de la Chine et des Etats-Unis. Les Européens sont non seulement incapables de s'entendre et d'avoir une démarche commune, mais encore sont sous complète influence des Etats-Unis. Alors que la Russie, qui comprend parfaitement ce qui se passe, souhaiterait se rapprocher de nous, se défiant d'une Chine qui menace son intégrité territoriale et constitue pour

la Russie un voisin dangereux, pour preuve l'immigration massive de Chinois observée en Sibérie. Or, si les Chinois mettent la main sur les richesses énergétiques russes en Sibérie, toutes les énergies partiront vers l'Asie. Et *in fine*, nous autres Européens, serons tout comme les Russes, les grands perdants. L'Afrique, elle, est confrontée à une explosion démographique sans précédent, ce qui aura des conséquences sur l'équilibre de l'Europe. Nous allons donc assister à des basculements géopolitiques majeurs. Et ne perdons pas de vue qu'au cours de la décennie à venir, l'Asie va représenter plus de 50% de la richesse mondiale. Après 500 ans d'hégémonie occidentale, c'est désormais l'Asie qui va dominer le monde économiquement.

En outre, depuis dix ans, nous entrons dans une ère nouvelle, celle du cyberspace. Internet était essentiellement un moyen de communication et d'échange optimisé. Avec le cyberspace, on entre dans une nouvelle dimension de l'espace et du temps. Et cette nouvelle configuration, que nous devons impérativement prendre en compte dans nos analyses et nos stratégies, va avoir des conséquences majeures sur l'évolution du jeu géopolitique.



Vous êtes une personnalité emblématique dont l'expertise est reconnue en matière de renseignement et d'intelligence économique. Où en est la France ? Quelles sont nos atouts et nos faiblesses ? Quelles nouvelles menaces voyez-vous monter en puissance ?

En matière d'intelligence économique, nous avons réussi à faire connaître le concept, mais pour autant, sa pratique ne s'est pas généralisée, loin s'en faut, dans les entreprises ! La recherche et le traitement systématiques de l'information ne sont pas encore devenus des réflexes. Ce qui pose la question du rôle que l'Etat doit avoir en la matière. Quel est-il ? Doit-il intervenir quand nos entreprises se font attaquer ? Ou encore les aider quand elles sont en compétition à l'international sur de grands contrats ? Il est impératif de répondre à ces trois questions, pour définir clairement l'organisation que l'on souhaite mettre en place en matière d'intelligence économique au niveau étatique. Sur le plan du renseignement, qu'il soit économique ou militaire, l'arrivée du Big Data et des algorithmes a totalement bouleversé la donne et les approches du renseignement. On arrive aujourd'hui à une densification de l'information et de sa qualité qui est proprement remarquable. D'où l'intérêt de maîtriser tout à la fois le Big Data, dans son acquisition et son stockage, et les algorithmes qui permettent d'aller chercher l'information. En France, le renseignement d'entreprise comme le renseignement d'Etat doivent s'adapter à cette nouvelle configuration. D'autant que certains pays ont pris de l'avance. C'est le cas des Etats-Unis et de la Chine bien sûr, mais aussi de la Russie.

En matière de menaces, nous subissons des influences étrangères multiples, dont nous n'avons pas toujours clairement conscience et sans faire la part des choses. Il nous faut retrouver notre capacité d'analyse et de synthèse sans prisme idéologique et en faisant fi des blocages mentaux.

Enfin, en matière de menaces, je crois surtout que nous subissons des influences étrangères multiples, dont nous n'avons pas toujours clairement conscience et sans savoir faire la part des choses. S'y ajoute un trait bien français, qui est de refuser de voir la réalité pour privilégier les belles idées. Il nous faut retrouver notre capacité d'analyse et de synthèse sans prisme idéologique et en faisant fi des blocages mentaux. Nous devons être ni naïfs, ni paranoïaques. Nous sommes immergés dans une compétition mondiale où chacun a envie de gagner par rapport à l'autre... Admettons enfin une fois pour toutes que nous sommes bel et bien dans une guerre économique. Tous les coups sont permis, on l'a bien vu encore récemment avec l'affaire Alstom [ndlr : voir à cet égard l'excellent documentaire *Guerre fantôme – La vente d'Alstom à General Electric*, <https://www.guerrefantome.com/>]. Car qu'est-ce donc que cette action menée par General Electric pour s'accaparer les fleurons d'Alstom sinon une opération quasi-militaire en bonne et due forme ?...

Il faut savoir être pragmatique et regarder lucidement la réalité. Voyez par exemple la puissance de cette nouvelle arme que constitue la règle de l'extraterritorialité du droit américain. Initialement, elle n'a pas été prise au sérieux par les Français. Puis, peu à peu on a vu que Technip, puis BNP, puis Total étaient touchés et que même Alstom disparaissait... Il a bien fallu que l'on se pose les bonnes questions. On a donc créé la loi Sapin 2. Mais encore faut-il la faire appliquer. Et pas seulement contre les Français, mais bel et bien contre les entreprises étrangères qui ne respectent pas les règles du jeu. Sinon, c'est la double peine pour nous ! Ce devrait d'ailleurs être l'Europe qui réagisse. Mais comment peut-elle le faire quand il y a 28 pays à consulter et à amener à une décision commune ?... D'où encore une fois, l'impérieuse nécessité qu'il y a à recréer un noyau européen fort, organisé autour de quelques pays à la ligne claire et décidée.

Pourquoi avoir créé l'ALCCI ? Comment définir le commerce illicite ? Que pèse-t-il en France ? Comment est-il né et pourquoi prospère-t-il ?

Sur les 800 milliards de dollars que "pèse" aujourd'hui le commerce illicite, le e-commerce représente 10% de ce volume, donc 80 milliards, soit actuellement le quart du marché mondial de la drogue pour en être l'équivalent dans cinq ans. S'il s'agissait d'un Etat, le commerce illicite pourrait siéger au G 20.

Le commerce illicite est aussi vieux que le commerce lui-même, c'est tout ce qui ne respecte pas les lois du territoire où l'on se trouve. Prosaiquement, on pourrait dire que le commerce illicite commence avec ce que nous autres Français appelons la combine ou la débrouillardise. Mais on est aujourd'hui dans une autre dimension, planétaire celle-là. Car toutes les activités illégales se développent très vite notamment grâce aux facilités qu'offre le numérique. Il permet d'échapper d'une part aux droits de douane et taxations trop importantes et d'autre part aux interdictions faites pour protéger des espèces ou des produits. Les faux médicaments par exemple sont dangereux et représentent un vrai problème de santé publique. Or les citoyens n'ont pas conscience que cet énorme volume de trafics illicites – en croissance de 15 à 20% par an ! – ce sont autant d'impôts et de taxes non payés aux Etats et qui vont devoir être acquittés par les contribuables des pays concernés. C'est la double peine pour les honnêtes citoyens ! D'où l'impérieuse exigence d'une prise de conscience de nos concitoyens. Le commerce illicite pénalise la société dans son ensemble, favorise le développement des zones de non-droit et menace les équilibres écologiques. Observons comment sont gérés les déchets dangereux par certains réseaux criminels, qui les sortent d'Europe pour aller les décharger dans des pays africains, comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire il y a une dizaine d'années, mettant en jeu la santé des populations locales, pour échapper aux règles sanitaires européennes ! En Somalie, des entreprises peu scrupuleuses ont déversé en mer des produits toxiques qui ont tué les poissons, ce qui eut pour conséquence de faire basculer les pêcheurs locaux sans ressources dans la piraterie.

Il faut bien voir que, quand on parle de commerce illicite, on pense spontanément aux trafics d'alcool, de drogue, de cigarettes, ou encore de produits de luxe, comme les faux sacs Hermès ou Vuitton fabriqués dans des ateliers d'Asie du sud-est ou d'Afrique du Nord. Le secteur du luxe en France a pris très tôt conscience de la menace et a bien su s'adapter et réagir. Face à la drogue, il y a également une vraie guerre qui est engagée. Mais pour les autres secteurs ?... On n'a pas idée de l'ampleur du phénomène qui touche tous les pans de l'économie et tous les aspects de la vie en société, et ce encore une fois à l'échelle planétaire. D'autant que les volumes financiers sont hallucinants. On estime à ce jour que le commerce illicite s'élève par an peu ou prou à 800 milliards de dollars. Il existe des milliers de niches où se développe le cancer du commerce illicite. Ainsi, avez-vous une idée du produit qui est vendu le plus cher au gramme en matière de commerce illicite ? La corne de rhinocéros, qui a une valeur inestimable dans nombre de pays d'Asie ! D'où le fait que les rhinocéros, et nombre d'autres animaux, éléphants, requins, etc. sont traqués et tués jusqu'au risque d'extinction des espèces.



Le commerce illicite a toujours existé, certes. Mais il est considérablement favorisé par le processus de mondialisation et par l'explosion d'Internet. Sur les 800 milliards de dollars que "pèse" aujourd'hui le commerce illicite, le e-commerce représente 10% de ce volume, donc 80 milliards, soit actuellement le quart du marché mondial de la drogue pour en être l'équivalent dans cinq ans. S'il s'agissait d'un Etat, le commerce illicite pourrait siéger au G 20 ! Ce e-commerce est facilité par le fait qu'il existe très peu de moyens de contrôler les transports des produits concernés. On achemine aujourd'hui facilement des armes par la poste. Et que dire des zones franches où frets maritime et aérien permettent quasiment sans contrôle de faire transiter en toute quiétude des quantités colossales de produits issus du commerce illicite. Comment contrôler une zone franche aussi gigantesque que Jebel Ali à côté de Dubaï ? Les circuits de transit sont d'une complexité telle qu'une traçabilité réelle est quasi-impossible. Un Etat seul ne peut faire face. D'où le fait qu'un organisme comme Europol a commencé à se pencher sur la question, au-delà des seuls secteurs de la drogue et des armes. Et il faut ajouter à cela qu'il y a des kyrielles d'Etats – et parfois non des moindres – qui sont en voie de criminalisation [ndlr : voir à ce sujet le dernier livre de Jean-François Gayraud, *Théorie des hybrides – Terrorisme et crime organisé*, CNRS éditions, 2017]. Ce sont les mêmes filières qui servent pour les armes, la drogue, le terrorisme, le trafic d'êtres humains, les migrants, le commerce illicite, etc. Et ces enjeux criminels se combinent à des enjeux géopolitiques. Autant dire qu'il s'agit là d'un écheveau particulièrement complexe ! Le commerce illicite n'est pas une simple question de montres de luxe ou de cigarettes à bon marché, il est partie intégrante de l'économie criminelle qui met en péril des Etats entiers et leurs populations.

Concrètement, quelles sont les conséquences pour l'entreprise ? Et que faire ?

Comprenons bien que l'époque où l'on séparait l'Etat et les entreprises est révolue. Nous avons tous des intérêts liés, donc nous devons échanger nos informations et travailler ensemble pour éradiquer ces fléaux criminels.

Premièrement, comme nous l'avons vu, il faut les sensibiliser. Ensuite, c'est une question d'état d'esprit dont doit faire montre chacun d'entre nous pour faire face et agir, en décelant les risques, en les signalant. On ne peut pas se battre tout seul, on doit donc, face à un tel fléau, échanger les informations, ce qui n'est pas naturellement dans notre culture. Donc, avant tout, il est impératif de changer d'état d'esprit. Se focaliser sur les seules questions de terrorisme peut se comprendre au regard de l'impact médiatique qu'ont ces événements sur les populations, mais c'est une erreur sur le fond, car ces problématiques criminelles doivent être abordées dans leur globalité. Les réseaux criminels savent d'ailleurs parfaitement jouer de ces impacts médiatiques relatifs à la lutte contre le terrorisme et exploiter les failles dans la cuirasse des Etats. Comprenons bien que l'époque où l'on séparait l'Etat et les entreprises est révolue. Nous avons tous des intérêts liés, donc nous devons échanger nos informations et travailler ensemble pour éradiquer ces fléaux criminels. Et le commerce illicite s'impose comme l'une des composantes majeures de la guerre économique : infiltrer un pays avec de tels moyens contribue à sa ruine ou à son affaiblissement.

En tant qu'école de management, quel message adresser aux futurs cadres et dirigeants que sont nos étudiants pour les préparer à affronter ces défis ?

La jeune génération doit bien avoir conscience de la violence de la guerre économique mondiale, où chacun cherche à gagner. Si nous voulons garder notre rang et notre qualité de vie, il faut commencer par ouvrir les yeux sur les réalités du monde, puis apprendre et avoir la volonté de se battre. Favorisons l'innovation et encourageons la compétitivité, certes, mais surtout soyons lucides et pragmatiques. Donc battons-nous contre ceux qui ne respectent pas les règles du jeu chez nous, ce qui implique au premier chef de s'attaquer à bras-le-corps au commerce illicite. "Malheur aux vaincus" disaient les Romains de l'antiquité. Rien de nouveau sous le soleil deux millénaires plus tard. Alors, si nous ne voulons pas être vaincus dans cette guerre qui fait rage à l'échelle mondiale, il est temps de se réveiller et de se battre. ■

CONTREFAÇON



non merci !

En résumé, le commerce illicite – "Sous ses diverses facettes, le commerce illicite reste toujours animé par une motivation économique qui enrichit ses auteurs au détriment des acteurs économiques respectueux de la légalité. Il concerne la vente au public de biens habituels de consommation, soit en infraction de la réglementation relative à l'hygiène, à la santé publique ou à la sécurité, soit issu du recel de contrefaçon, de contrebande, de vol ou de tout type de fraude, soit encore en violation des règles et usages commerciaux ou des préoccupations politiques, éthiques et morales. Son fonctionnement est étroitement lié à la fois au crime organisé et à la délinquance, et plus récemment au financement d'activités terroristes."
(source :ALCCI - <https://www.alcci.fr/>)

Les fédérations professionnelles face au commerce illicite – Signe d'une prise de conscience en matière de lutte contre le commerce illicite, plusieurs initiatives ont été lancées par des fédérations professionnelles de premier plan. Ainsi, l'Observatoire contre le commerce illicite de matériaux et équipements (Occime) mis en place par la Fédération française du bâtiment (FFB) en 2011 ; la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (Fieec) a, elle, publié un guide pratique sur le thème comment lutter contre la contrefaçon et la non-conformité et la Fédération des industries mécaniques (Fim) a organisé une exposition intitulée "Faux, fuyons !" avant de mettre en place un comité anti-contrefaçon. Dans son bilan d'activité 2017 publié en février dernier, la FFB rappelait à ses adhérents "comment sécuriser ses achats en s'approvisionnant chez des fournisseurs qui jouent le jeu, comment impliquer ses salariés dans la lutte contre ce fléau et, enfin, comment faire de cette vigilance de toute l'entreprise un argument de vente auprès de ses clients qui peut "faire la différence"..."

Pour en savoir plus : <http://www.occime.ffbatiment.fr/>

L'ALCCI, Association de lutte contre le commerce illicite

Les fondateurs

Alain Juillet, Président de l'ALCCI, est aujourd'hui Président d'honneur du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE) et Président de l'Académie de l'Intelligence économique. Anciennement Directeur du développement de Pernod Ricard, Directeur général de Suchard, Directeur général de l'Union Laitière Normande puis de Générale Ultra Frais et de France Champignon, il a également été PDG de Marks & Spencer France. Il est aujourd'hui conseiller senior du cabinet d'avocats Orrick Rambaud Martel. De 2002 à 2003, Alain Juillet a été directeur du renseignement à la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE). Il a ensuite été Haut responsable chargé de l'Intelligence Economique en France auprès du Premier Ministre jusqu'en 2009. Alain Juillet est Commandeur de la Légion d'honneur.

Hervé Pierre, Vice-président de l'ALCCI, est un ancien Commissaire Divisionnaire. Diplômé de

l'École Nationale Supérieure de Police, de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et de l'Académie Nationale du FBI, il a participé à la mise en place nationale et à l'évaluation de la police de proximité en 1999, et est l'ancien vice-président du CDSE. C'est dans ce cadre qu'il a étudié ce phénomène qu'il appelle "l'économie criminelle" (voir plus bas



Association de Lutte Contre le Commerce Illicite

son blog). Ex-Directeur de sûreté de grands groupes industriels, ancien enseignant à l'IRIS, menant aujourd'hui des recherches sur le lien entre sécurité et liberté, il est l'auteur de *Tous prisonniers : Pourquoi et comment nos libertés se perdent au nom de la sécurité*, (L'Harmattan, 2014), *Le désenchantement américain*, (L'Harmattan, 2016) et *Petits trafics, grandes dérives*, (First, 2017).

Dominique Lapprand, Administrateur délégué et secrétaire général, est un ancien officier de gendar-

merie, ayant exercé des responsabilités au niveau départemental et en administration centrale. Saint-Cyrien, diplômé de l'Académie Nationale du FBI et auditeur de l'INHESJ, il a notamment dirigé le centre de prospective de la Gendarmerie nationale et servi à la Direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice. Il a été détaché pendant quatre ans à la Commission européenne comme expert Justice et Affaires Intérieures et a ensuite participé à de nombreux projets européens dans les pays du voisinage de l'UE. Au cours des dernières années, il a travaillé dans la réforme du secteur de la sécurité dans huit pays d'Afrique et a en parallèle collaboré avec des entreprises privées en matière de systèmes d'information de sécurité et de commerce illicite. Dominique Lapprand a enseigné à l'École de guerre et à Sciences po Paris. Il travaille actuellement au projet Erasmus ISM-KA de développement d'un master exécutif de gestion de la sécurité pour les cadres supérieurs du public et du privé.

Pour en savoir plus : <https://www.alcci.fr/>
Et aussi <http://blog.economie-criminelle.fr/>

Raison d'être des "Entretiens du Directeur"

En rencontrant tous les mois des personnalités de haut niveau qui pratiquent la géopolitique, Jean-François Fiorina aime à rappeler que l'intérêt de Grenoble Ecole de Management pour cette discipline répond à des objectifs bien précis :

"Notre volonté est d'inciter nos partenaires et nos étudiants à faire preuve d'un nouvel état d'esprit. Il s'agit de leur proposer non seulement une grille de lecture du réel adaptée aux enjeux du monde

contemporain, mais aussi de nouveaux outils d'aide à la décision. Pour les entreprises, il s'agit d'être capables de réagir le mieux et le plus rapidement possible. Pour nos étudiants, il s'agit moins d'évoluer sur le court terme que de se préparer à une course de fond.

D'où une formation qui vise davantage à former les esprits qu'à apprendre de simples techniques, qui, de toute façon, évolueront. Pour les uns comme pour les autres, il est cependant impératif

de bien comprendre l'intérêt de la géopolitique, non pas comme référent universitaire abstrait, mais comme méthode permettant d'approcher et cerner le monde dans sa complexité, afin d'être au plus près des enjeux réels. La géopolitique doit servir à gagner des marchés, ou du moins à ne pas en perdre. Autrement dit, elle constitue une clé précieuse pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui, et surtout de demain". (Communication & Influence n°19, mai 2010) [Photos DR] ■

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur www.diploweb.com et sur www.grenoble-em.com/geopolitique.